

Projet éolien de Canny

Lettre d'info #5

Avril 2024

Le mot de la cheffe de projet

Madame, Monsieur,

Le projet éolien de Canny progresse ! Les deux dernières années ont été consacrées à l'obtention de la recevabilité du dossier. Suite au dépôt du premier dossier de demande d'autorisation environnementale complété en décembre 2021, l'administration a procédé à une seconde demande de compléments. Nous sommes heureux de vous informer que le dossier complet a été déposé auprès des services instructeurs le 27 décembre 2023.

L'administration dispose désormais de tous les documents nécessaires pour conclure à la complétude et la recevabilité du dossier. Une fois que le projet sera jugé recevable, il passera à la phase d'enquête publique. Nous vous tiendrons informés des évolutions et de l'organisation de cette enquête dans une prochaine lettre d'information.

Dans cette lettre, vous trouverez les différentes caractéristiques du projet, un calendrier prévisionnel des prochaines étapes clés, ainsi que l'ensemble des bénéfices que le projet éolien apportera à la commune et ses habitants. En collaboration avec la mairie de Canny-sur-Matz, RWE souhaite mettre en place un financement participatif sur ce projet. Vous pourrez trouver plus d'informations à la fin de cette lettre.

Nous vous invitons à suivre l'actualité du projet sur le site Internet dédié : www.canny-sur-matz.projet-eolien.com



Julie Helleux
Cheffe de projet
RWE Renouvelables France
julie.helleux@rwe.com



Qui sommes nous ?

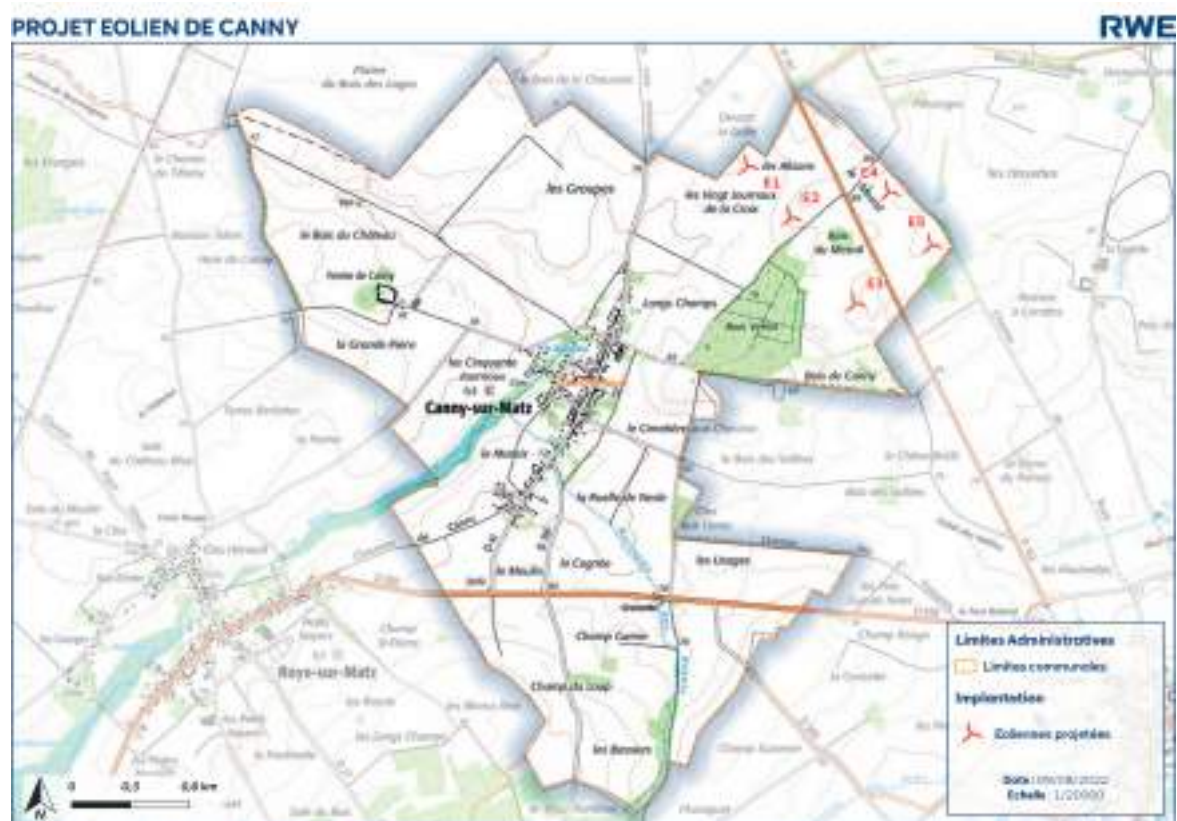
RWE Renouvelables France

Depuis l'acquisition de Nordex Développement en 2020, acteur historique du développement éolien et solaire, RWE Renouvelables France est l'un des principaux développeurs de projets d'énergies renouvelables en France. Nous disposons de plus d'1 GW de projets éoliens développés et plus de 70 parcs installés. RWE développe, construit, exploite et assure la maintenance des parcs éoliens et solaires.

Fort d'une équipe de plus de 250 collaborateurs expérimentés, RWE Renouvelables France conçoit des projets en partenariat avec les élus, les riverains, les associations locales et les administrations. Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.



Les caractéristiques du projet



5
éoliennes

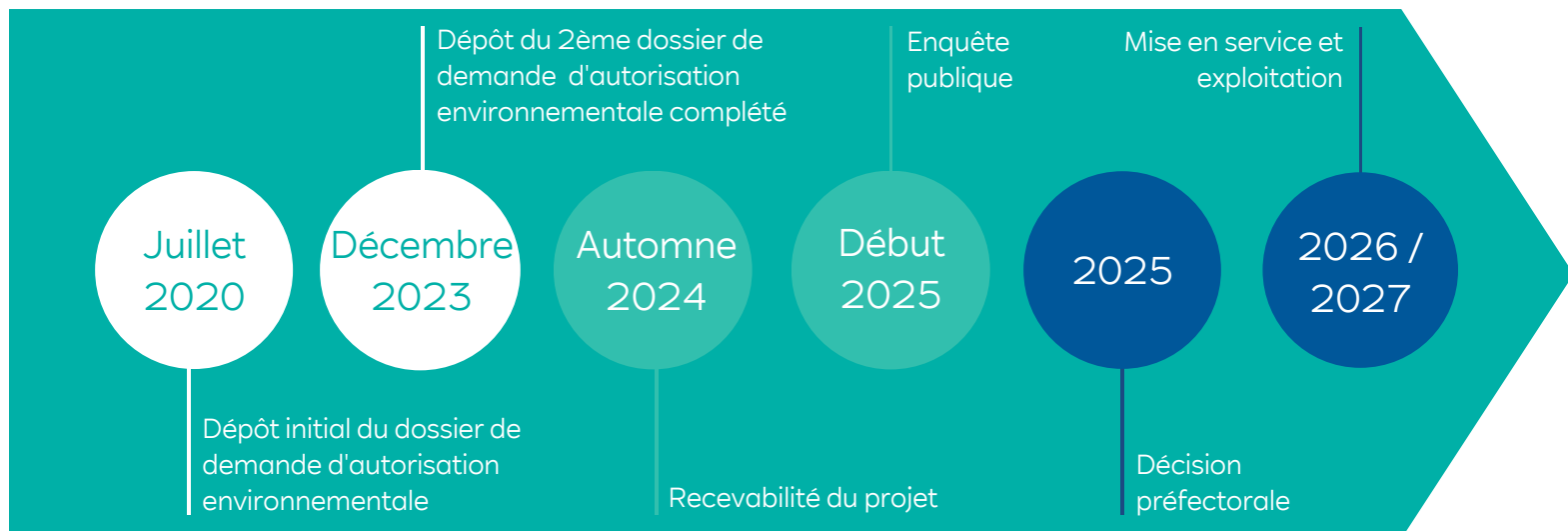


59,28
GW/an



27 900
habitants alimentés
(chauffage compris)

Le calendrier prévisionnel



Un projet adapté à son territoire

Mesures de réduction et de compensation

Dans le cadre de l'étude d'impact du projet éolien, RWE propose des mesures ERC pour Eviter, Réduire ou Compenser ces impacts sur l'environnement. Des mesures dites d'accompagnement du projet peuvent également être mises en place, afin de faire du parc éolien un projet de territoire ! Un budget de 200 000€ est alloué à ces mesures ERC.

Les mesures suivantes ont été définies en concertation avec les élus et habitants de la commune, lors de l'atelier participatif du 13 novembre 2019 :

Montant estimatif de la mesure

Installation de luminaires basses consommations	20 000€
Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes	50 000€
Mise en place de panneaux de sensibilisation sur la commune	1 500€/panneaux

L'étude paysagère

Un total de 49 photomontages a été réalisé afin d'évaluer l'impact du projet sur le paysage. Voici deux points de vue situés respectivement à la sortie Nord de Canny-sur-Matz et au niveau de l'aire de jeux de la commune. L'ensemble des photomontages seront consultables dans le dossier du projet, lors de l'enquête publique. Certains sont consultables sur : <https://canny-sur-matz.projet-eolien.com/implantation/>



Sortie Nord de Canny-sur-Matz



Aire de jeux de Canny-sur-Matz

Concevoir un projet qui profite à tous

Un financement participatif citoyen à la construction

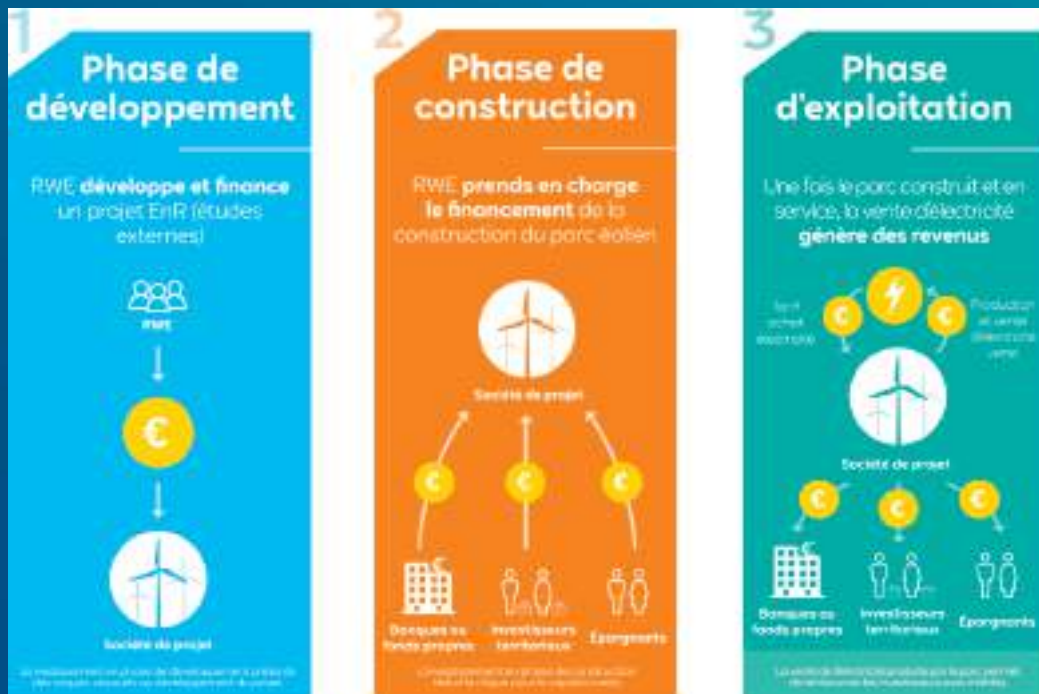
Une fois le projet autorisé par le Préfet de l'Oise, une campagne de financement participatif sera organisée. Concrètement, il sera possible à chacun d'investir dans la société de projet, au moment où le projet a obtenu ses autorisations et n'est plus à risque. Avec un investissement minimal d'environ 20€ et des durées raisonnables (remboursements sous formes d'annuités avec une durée totale de 5 ans en moyenne*), ce financement sera ouvert à tous et évite de bloquer votre épargne trop longtemps. En échange de cette participation, l'investisseur est rétribué à un taux attractif (environ 7 % en ce moment*).

Par exemple : si Monsieur Martin investit 100€ pendant 5 ans avec un taux à 5%, il percevra 25€ d'intérêt. Si Madame Dupond investit, elle, 5 000€ avec un taux à 4%, elle percevra 1 000€ d'intérêt !

Une fois le parc construit et mis en service, la vente de l'électricité génère des revenus : les investisseurs citoyens sont remboursés, comme décrit dans le schéma ci-contre.

Mention légale obligatoire : financement pouvant présenter un risque de perte en capital.

** Éléments non contractuels. Les taux proposés seront décidés en fonction des conditions du marché à la date de la campagne.*



Des retombées fiscales intéressantes pour les collectivités locales

L'implantation d'éoliennes et leur production d'électricité induit le paiement annuel de différents impôts et taxes (impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux, taxe foncière, etc.) revenant aux collectivités.

Le tableau ci-contre présente une estimation, selon les dispositions fiscales en vigueur, pour un parc de 5 éoliennes de 5,7 MW chacune, installé sur la commune de Canny-sur-Matz.

Ces retombées sont autant de ressources pour les budgets locaux qui permettent d'offrir des services aux habitants, de réaliser des travaux... Tout ce qui contribue à l'attractivité du territoire !

Retombées fiscales annuelles	Pour 5 éoliennes de 5,7 MW
Commune de Canny-sur-Matz	59 000€
Communauté de communes du Pays des Sources	121 500€
Département de l'Oise	78 200€
Etat	8 000€